Aidez-nous à restaurer l'orgue de l'église de Rue !

LE PROJET

La restauration complète de l'orgue s'impose aujourd'hui. Les travaux préconisés sont le relevage de l'orgue, impliquant la dépose de la tuyauterie, pour un travail en atelier. L'ensemble des composants (tuyauterie, sommiers, mécanique, console, clavier...) sera nettoyé, dépoussiéré et vérifié. Les éléments abîmés seront restaurés, voire remplacés si leur état l'impose. Des râteliers de maintien seront fabriqués et posés.

Cette restauration implique également la reprise de l'ajustement dans les faux sommiers, le traitement des bois, la révision du circuit d'alimentation, la reprise des touches et l'accord général de l'instrument.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'orgue de l'église Saint-Wulphy date de la fin du XIXème siècle, offert en 1894 par M. Charles Loisel Le Gaucher du Broutel. Une deuxième tribune est alors construite et aménagée l'année suivante pour l'installation de cet orgue. Il s'agit d'un orgue «romantique-symphonique» créé par les frères Adrien et Salomon Van Bever, facteurs d'orgue bruxellois, installés à Amiens et à Bruxelles.

L'orgue de l'église de Rue a été répertorié et décrit en 1987, avec 92 autres instruments de la Somme, au cours d'un inventaire mené pendant près de trois années. L'instrument semble n'avoir jamais été modifié. Il est d'une facture initiale irréprochable et cohérente.

LA MOBILISATION

La restauration de l'orgue va redonner à cet instrument toutes ses qualités mécaniques et sonores et améliorer sa conservation. Elle est également attendue pour le retour des messes en musique et l'organisation de concerts dans l'église de Rue.

Du fait de sa taille et de la qualité acoustique de l'église de Rue, l'orgue apportera, grâce à sa puissance et à sa tessiture multiplicité de sons !

Montant des travaux	25 646€ HT
Objectif de collecte	8 000€
Début des travaux	Janvier 2025

Crédit photos © Ville de Rue

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'orgue de l'église Saint-Wulphy de Rue

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102137

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'orgue de l'église Saint-Wulphy de Rue

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : ___ ___ ___

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐